



Commission de services régionaux

Péninsule acadienne

Réunion extraordinaire du conseil d'administration

14 septembre 2023

12 h 00

Local 317 du Centre Culturel de Caraquet

PROCÈS-VERBAL

Membres présents :

Doumbia, Kassim	Shippagan
Robichaud, Luc	Hautes-Terres
Losier, Denis	Tracadie
Savoie, Georges R.	Néguac
Thériault, Bernard	Caraquet
Savoie, Bernard	Île de Lamèque
Power, Robert	District rural de la Péninsule acadienne
Landry, Denis	Hautes-Terres
Lanteigne, Joseph	Rivière-du-Nord

Membres absents :

1. Ouverture de la séance

M. Kassim Doumbia préside l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres. Mme Mélanie Thibodeau agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. Vérification du quorum

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée à 12h11.

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Aucune déclaration enregistrée.

4. Adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Il propose l'ajout de l'item dossier éolien au point 6.

23-CSR4-891 *Il est proposé par M. Denis Losier et appuyé de M. Bernard Savoie, que l'ordre du jour soit accepté avec la modification proposée.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Dossiers :

- Présentation du budget proposé 2023

La première dirigeante, Mme Mélanie Thibodeau, présente le budget proposé de la CSRPA pour l'année financière 2024. Le budget opérationnel 2024 proposé est établi à 9 428 518 \$. Les subventions en provenance principalement du ministère des Gouvernements locaux et de l'Éducation postsecondaire, Travail et Formation et du nouveau programme de responsabilité élargie des producteurs ont assurés le maintien des contributions des membres à moins de 1 % d'augmentation. Ces subventions représentent plus de 1,4 millions de dollars, mais il n'en demeure pas moins que certains postes budgétaires ont dû être modifiés à la hausse afin de répondre aux augmentations des coûts alors que quelques-uns ont été revus à la baisse.

Administration générale

Le budget d'administration générale proposée est établi à 591 300 \$, une augmentation de 6 % comparativement à l'année 2023. Cette augmentation proposée est

principalement occasionnée par une hausse du poste des salaires (augmentation proposée 3 %), le coût des assurances responsabilités qui ont doublé au cours de la dernière année ainsi que l'augmentation des perdiem prévues pour les membres qui siègent au Conseil d'administration proposée en mai dernier.

Services collaboratifs

Le budget du service collaboratif proposé est établi à 122 719 \$, une baisse de 46 % comparativement à l'année dernière en raison du transfert des coûts reliés au service de la sécurité publique dans le budget prévu à cet effet. Le poste budgétaire Aménagement régional proposé a été bonifié de 30 000 approximativement afin d'ajouter une journée supplémentaire au contrat actuel de Maritime Enforcement afin d'augmenter la patrouille sur le territoire et ainsi réduire les constructions sans permis. Un poste budgétaire a également été ajouté afin de prendre en considération la participation de la CSRPA à l'étude d'une coalition Nord-Est de l'énergie renouvelable au montant de 15 000 \$. La contribution proposée des membres s'établit à 122 719 \$ pour l'année 2024, une baisse de 106 056 \$.

Service de contrôle des chiens

Le budget du Service de contrôle des chiens demeure presque similaire à l'année dernière, soit une augmentation de 1 372 \$ pour s'établir à 48 152 \$ afin de compenser pour l'augmentation des services généraux. La contribution des membres proposée pour ce service s'établit à 48 073 \$, soit une augmentation de 1 293 \$ comparativement à l'année 2023.

Service de l'aéroport de la Péninsule

Le budget proposé relié au Service d'aéroport a quant à eux augmenté de 20 000 \$ afin de s'établir à 147 277 \$. Cette augmentation est due à un déficit d'avant-dernière de 10 000 \$ et par l'augmentation des coûts d'entretien de la piste et de la machinerie qui sont en hausse. La contribution des membres proposée pour ce service s'établit à 137 277 \$, soit une augmentation de 20 815 \$.

Service de développement économique

Le budget proposé pour le Service de développement économique a été établi à 565 515 \$, soit une augmentation de 280 865 \$ comparativement à l'année précédente. Cette augmentation est occasionnée par notre obligation de répondre aux exigences de notre entente avec Travail NB qui contribue à un financement de 372 541 \$, en plus de du Fonds d'aide aux services régionaux établis à 75 467 \$ et de la subvention du ministère de la Santé de 50 000 \$. Par conséquent, la contribution totale des membres proposée est de

67 500 \$ correspondant à 11 % du budget proposé, et une hausse de 29 946 \$ comparativement à l'année précédente.

Service de tourisme

Le budget proposé du service de tourisme est établi à 373 985 \$, une augmentation de 34 000 \$ comparativement à l'année précédente. L'augmentation est occasionnée principalement par l'augmentation proposée des salaires de 3 % ainsi que l'ajout d'un poste temporaire afin d'appuyer le service lors de la période estivale (salaire étudiant). Les autres postes budgétaires demeurent similaires à l'année précédente. La contribution des membres proposée est de 206 000 \$, une augmentation approximative de 68 000 \$ comparativement à l'année précédente.

Service de développement communautaire

Le budget proposé pour le Service de développement communautaire est établi à 234 253 \$ soit une augmentation de 7 700 \$ comparativement à l'année précédente. Les augmentations sont occasionnées par une hausse des coûts d'assurance ainsi qu'une augmentation du taux par kilomètre offert aux bénévoles du service de Déplacement Péninsule passant de .57\$/km à .60\$/km. La contribution des membres proposée pour ce service est établie à 91 557 \$ soit une augmentation approximative de 20 000 \$ comparativement à l'année précédente.

Service de transport régional

Le budget proposé pour le Service de transport régional est établi à 795 333 \$ soit une baisse de 100 000\$ comparativement à l'année précédente. Étant donné que les minibus ne seront livrés qu'à partir de 2025, le service de transport poursuivra son service avec le trajet actuel en plus de prévoir des fonds pour l'ajout d'un trajet supplémentaire vers la Municipalité régionale de Tracadie. La CSRPA souhaite établir un partenariat avec un organisme existant afin d'offrir ce trajet supplémentaire, dans l'attente de ses minibus. Le budget prévoit également l'achat de deux voitures électriques afin d'établir un service d'autopartage aux résidents de la région. Ce projet, qui permettrait d'élargir l'offre de mobilité, serait conditionnel à l'accord d'une subvention de la Fédération canadienne des municipalités. La contribution des membres proposée pour ce service est établie à 167 333, soit une augmentation approximative de 22 000 \$ pour l'année 2024.

Service de partage des coûts des infrastructures sportives, récréatives et culturelles

Le budget proposé pour le Service de partage des coûts des infrastructures sportives, récréatives et culturelles est établi à 153 652 \$ pour l'année 2024, soit une augmentation de 25 000\$. Cette augmentation correspond à une demande d'augmentation des ressources financières de la part du groupe de la Véloroute afin d'assurer la bonne gestion

de l'infrastructure. La demande soumise initialement par le groupe était de 50 000 \$ mais avec analyse du budget proposé, l'administration recommande une somme moindre pour l'année 2024 étant donné l'augmentation de la charge imposée aux nouvelles communautés en termes d'entretien des sentiers dans les anciens districts locaux. La contribution des membres proposée est de 153 652 \$, soit une augmentation de 25 000 \$ comparativement à l'année précédente.

Service d'urbanisme

Le budget proposé pour le Service d'urbanisme est établi à 1 603 225 \$ soit une augmentation de 183 064 \$ comparativement à l'année précédente. L'augmentation est principalement occasionnée par la hausse des salaires de 3 % proposé en plus de l'ajout de frais professionnels pour une somme supplémentaire de 100 000\$ afin d'accélérer l'élaboration des plans d'urbanisme des nouvelles communautés. Ces augmentations sont principalement assumées par deux subventions du ministère des Gouvernements locaux évaluées à 213 000 \$. Par conséquent, la contribution des membres proposée pour ce service est établie à 1 373 741 \$ pour l'année 2024 soit une diminution de 46 419 \$ comparativement à l'année précédente.

Service de gestion des déchets solides

Le budget du service de gestion des déchets solides proposé pour l'année 2024 est établi à 4 053 387 \$, soit une augmentation de 151 781 \$. Afin de limiter les augmentations substantielles dans ce service engendrées par la hausse des coûts de l'essence, de l'entretien de l'équipement et de la baisse importante de la valeur sur le marché des matières recyclable, l'administration a choisi d'annuler temporairement le poste budgétaire prévu pour renflouer les fonds de contingence et les fonds de réserve. Les dépenses prévues pour l'enfouissement des déchets augmentent de 75 000 \$ alors que ceux pour le hallage augmentent de 140 000 \$. Les fonds prévus dans le cadre du programme de responsabilité élargie des producteurs permettent de réduire l'impact sur la contribution des membres.

Les différents taux de déversement proposés en 2024 sont les suivants :

Déchets résidentiels - 143 \$/tonne (une augmentation de 13\$/tonne)

Déchets Institutionnels/Commercial/Industriel – 143 \$/tonne (une augmentation de 13\$/tonne)

Déchets de construction – 70 \$/tonne (une augmentation de 4 \$/tonne)

Matières recyclables – 60 \$/tonne (une augmentation de 5 \$/tonne)

Service de collecte des déchets

Le budget du service de collecte des déchets proposé pour l'année 2024 est établi à 1 192 237 \$, soit une augmentation de 86 887 \$ comparativement à l'année précédente. Les augmentations sont surtout occasionnées par le déficit enregistré à l'année précédente de 119 172\$. Encore une fois, les fonds prévus dans le cadre du programme de responsabilité élargie des producteurs permettent de réduire l'impact sur la contribution des membres. Une prévision prudente d'un revenu évalué à 215 575 permettrait de diminuer la contribution des membres pour ce service en 2024. Celle-ci est évaluée à 974 662 \$ en 2024, soit une diminution de 130 688 \$ comparativement à l'année précédente.

23-CSR4-892 *Il est proposé par M. Bernard Thériault et appuyé de M. Denis Landry, que le budget total de fonctionnement 2024 de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne considérant des recettes totales de 9 428 518 \$ et des dépenses totales de 9 428 518 \$ soit déposé et qu'un vote pour son approbation soit prévu le 2 novembre 2023.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Dossier éolien

Le président, M. Kassim Doumbia, informe les membres du conseil qu'un comité sera créé en lien avec le dossier de l'énergie renouvelable en partenariat avec les CSR Chaleur et Restigouche, et que deux membres du conseil d'administration, représentant la CSRPA, devrait être nommés.

M. Bernard Thériault ainsi que M. Kassim Doumbia font part de leur intérêt afin de siéger au sein de ce comité.

23-CSR4-893 *Il est proposé par M. Georges R. Savoie et appuyé de M. Denis Losier, que M. Bernard Thériault et M. Kassim Doumbia soient représentants de la CSRPA au sein du comité en lien avec le dossier de l'énergie renouvelable en partenariat avec les CSR Chaleur et du Restigouche.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Afin de poursuivre au prochain point de l'ordre du jour, la séance doit être à huis clos en vertu de l'article 68(1) c) de la loi sur la gouvernance locale

23-CSR4-894 *Il est proposé par M. Joseph Lanteigne et appuyé de M. Georges R. Savoie, que la réunion soit à huis clos à partir de 13h22.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Dossier (à huis clos) en vertu de l'article 68(1) c) de la loi sur la gouvernance locale

a) Plaintes

23-CSR4-895 *Il est proposé par M. Georges R. Savoie et appuyé de M. Denis Losier, que la réunion revienne en séance ordinaire à partir de 13h32.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Levée de la réunion

Il est proposé par M. Georges R. Savoie que la réunion soit levée à 13h34.

Kassim Doumbia, président

Mélanie Thibodeau, secrétaire